

C.C.A.S.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 juillet 2016

Présents : François Charlier, président, Mesdames Simonne Cardon, Josye Couteau, Isabelle Delauney, Mauricette Garin, Chantal Léger, Joëlle Quenneville, Messieurs Flavien Barbier, Raynald Cardon, Guy Cartier, Jean-Paul Combes, Maurice Duruflé, Michel Quenneville.

Absente excusée : Annick Tassel,

Examen de la demande d'aide de [REDACTED] :

Facture importante due à une surconsommation importante d'eau suite à une fuite + manque de réactivité de l'intéressée, qui avait des problèmes de santé et ne se souvient pas avoir été prévenue par Véolia.

Flavien est intervenu auprès de l'intéressée pour obtenir des précisions. Il pense pouvoir obtenir de Véolia que le montant demandé soit revu à la baisse ; de plus il aidera [REDACTED] à remplir le dossier que Véolia doit lui adresser très prochainement.

Le CCAS décide d'attribuer au maximum une aide de 200 €. Cette aide ne sera vraiment déterminée et attribuée par le Maire que lorsque l'état de la dette aura été déterminé avec précision par Véolia, à la suite de l'intervention de Flavien.

Repas des anciens :

Date 6 novembre 2016

Traiteur : « Rendez-vous de Chasse » à La Londe. Joëlle, Mauricette et Chantal vont rencontrer le traiteur pour le menu.

Animation déjà réservée par Raynald

L'invitation à transmettre aux anciens sera donnée lors de prochaine réunion du CCAS le

MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 À 18 H

L'organisation générale du « repas des Anciens » sera précisée à cette date là.

Mauricette indique que M. et Mme [REDACTED] malades, sont restés plusieurs jours sans médicaments et n'ont pas eu l'idée d'alerter quelqu'un.

Flavien se propose de produire un petit texte, destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans, pour leur rappeler que la Mairie peut, à travers le CCAS, leur venir en aide, dans plusieurs domaines. Ce texte sera diffusé sur le site et distribué dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.